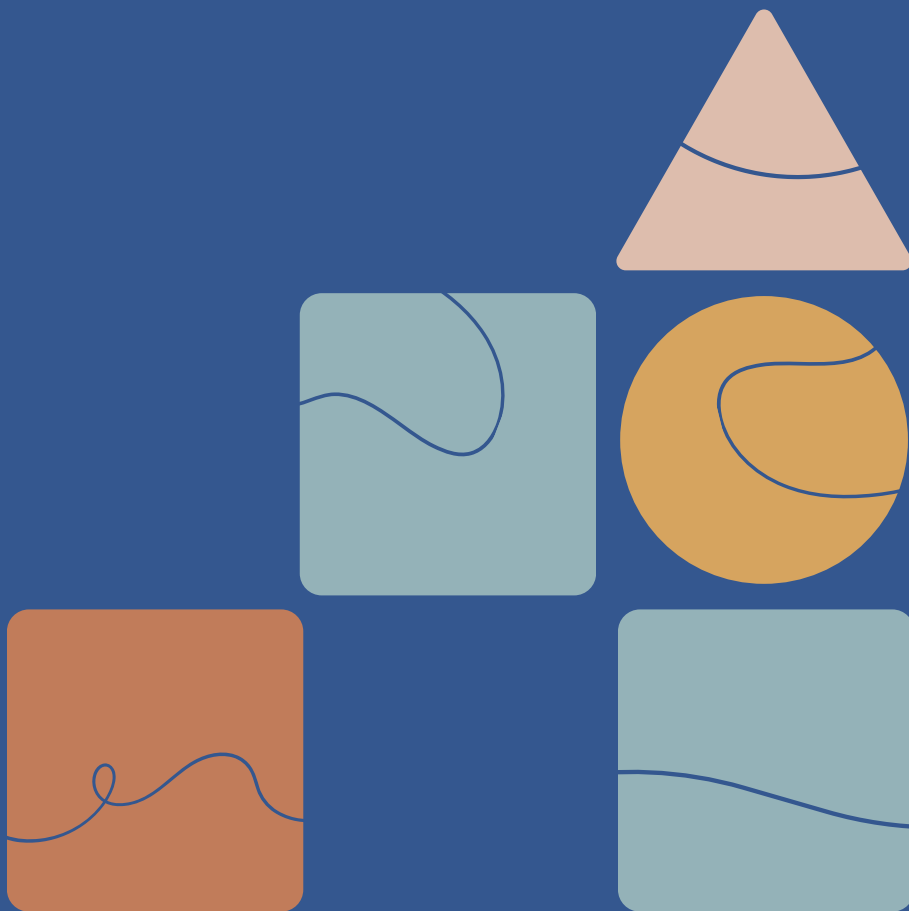


PROJET D'ÉTABLISSEMENT PARTICIPATIF

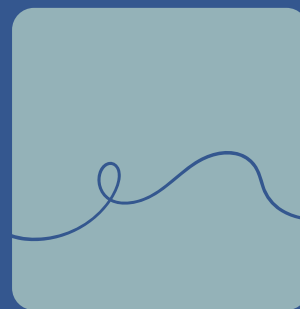
Février 2026

La méthode Isalya



Joanna Bartelley





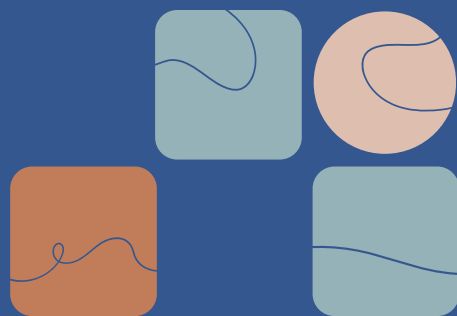
Vous accompagner pour projet conforme et porté par celles et ceux qui le font vivre

Un projet d'établissement engage la responsabilité de la direction pour les cinq prochaines années. Il mérite un accompagnement à la hauteur de cet enjeu. Élaborer un projet d'établissement ne consiste pas à produire un document réglementaire supplémentaire. C'est un moment charnière dans la vie d'un établissement. Un temps où se redéfinissent les finalités, les pratiques et les ambitions collectives.

Trop souvent, les projets d'établissement restent formels, peu mobilisateurs, parfois déconnectés du terrain. À l'inverse, une démarche trop ouverte peut manquer de cadre et générer fatigue ou confusion.

La méthode Isalya repose sur un équilibre exigeant : sécuriser le processus institutionnel tout en mobilisant l'intelligence collective des équipes et des personnes accompagnées.

Un projet d'établissement ne doit pas seulement être conforme.
Il doit être incarné, structurant et opérationnel.



SOMMAIRE

1. CE QUI FRAGILISE UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT	4
--	----------

.....

2. LES PILIERS DE LA MÉTHODE ISALYA	5
--	----------

.....

3. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE	6
--------------------------------------	----------

.....

4. DÉTAILS DES 6 PHASES D'ACCOMPAGNEMENT	7
---	----------

.....

5. CE QUE CELA PRODUIT CONCRÈTEMENT	9
--	----------

.....

6. Modalités d'accompagnement et tarifs	10
--	-----------

.....

7. Présentation d'Isalya	11
---------------------------------	-----------

1. CE QUI FRAGILISE UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Élaborer un projet d'établissement est une obligation réglementaire. Mais dans les faits, nombre de ces projets restent peu mobilisateurs et produisent un impact limité sur les pratiques quotidiennes. Des causes récurrentes ont été constatées.

1 Un projet porté par trop peu d'acteurs

Le projet est rédigé par un nombre limité de personnes, souvent la direction ou un petit comité. Les équipes se reconnaissent peu dans le document final. La dynamique collective n'est pas activée.

2 Une participation sans architecture claire

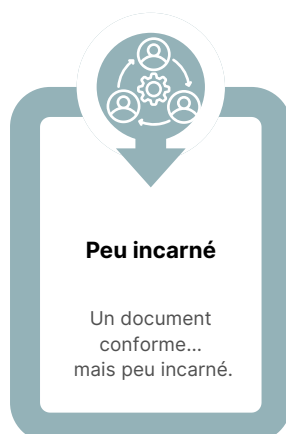
À l'inverse, certaines démarches se veulent très ouvertes, mais sans cadre clair. Les ateliers produisent des idées multiples, les débats sont longs et difficiles à prioriser. Le calendrier dérive et un sentiment de ne jamais arriver "au bout" s'installe.

3 Un projet peu relié aux pratiques quotidiennes

Le projet affirme des intentions fortes, mais sans traduction opérationnelle. Les fiches actions restent générales. Le pilotage est flou : qui fait quoi ? Est ce que les fiches actions sont utiles et accessibles aux équipes et aux personnes accompagnées ? Souvent → non. Pourquoi ? Elles n'ont pas été coconstruites.

4 Une réponse uniquement réglementaire

Le document répond aux exigences du Code de l'Action Sociale et des Familles, de la loi 2002.2 mais ne devient pas un outil de management ou de mobilisation. Donc les actions ne sont pas en phase avec ce qui est écrit.



2.LES PILIERS DE LA MÉTHODE ISALYA

PILIER 1



Un **cadrage stratégique clair et sécurisant**

Un projet d'établissement participatif ne signifie pas un projet sans cadre. La première étape consiste à **sécuriser le processus** :

- Clarification des attendus réglementaires (CASF, décret 2024, articulation CPOM)
- Définition du périmètre et des objectifs
- Implication explicite de la direction et de la gouvernance
- Feuille de route précise (phases, calendrier, livrables)
- Identification des points de vigilance institutionnels

Le cadre libère la participation.

PILIER 2



Une **participation structurée et exigeante**

La participation ne s'improvise pas.

Elle se conçoit **méthodologiquement** :

- Alternance plénière / sous-groupes
- Questionnements progressifs
- Techniques d'intelligence collective adaptées aux enjeux
- Groupes thématiques ciblés
- Recueil de la parole des personnes accompagnées
- Priorisation et hiérarchisation des propositions

*La participation est un levier de mobilisation, à condition d'être tenue **avec exigence**.*

PILIER 3



Une **traduction opérationnelle et durable**

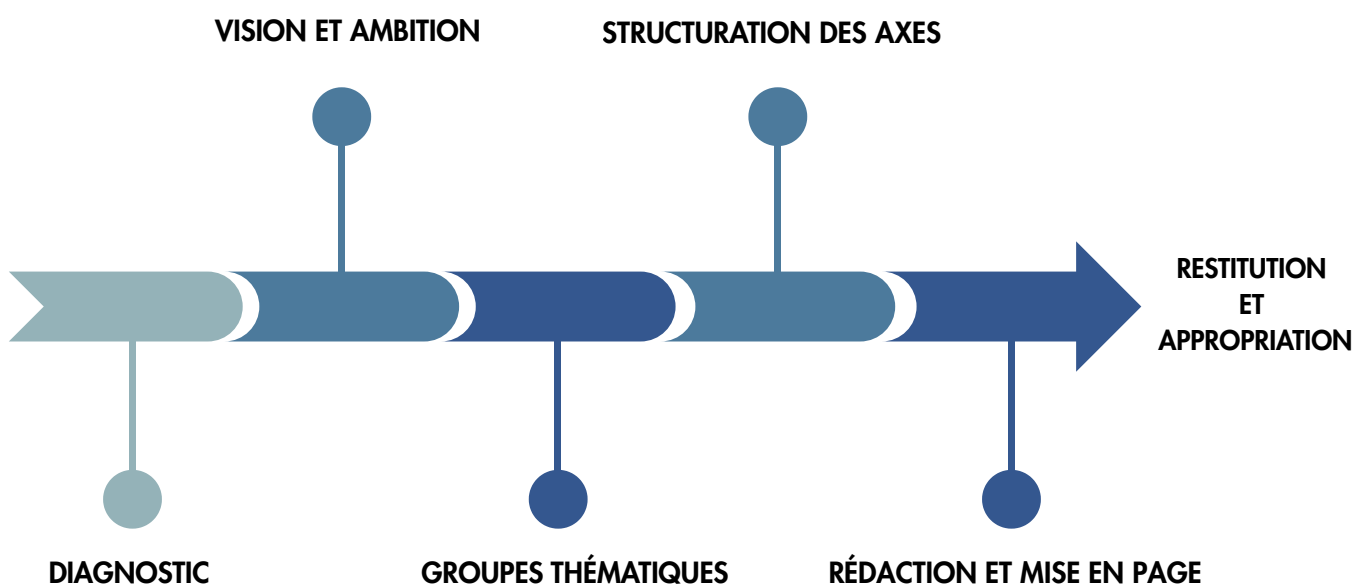
Un projet d'établissement n'est pas un **récit inspirant**.

C'est une **feuille de route stratégique**.

- Chaque axe est structuré autour :
- d'**orientations claires**.
- de **fiches actions intégrées** (non annexées)
- de **responsables** identifiés.
- d'**indicateurs et temporalités**,
- d'une articulation avec les outils existants

3. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

Forte d'une expérience d'accompagnement d'établissements du secteur social et médico-social, j'interviens dans des contextes variés (AHI, handicap, gérontologie) et parfois sensibles, nécessitant à la fois maîtrise réglementaire, capacité de régulation des groupes et lecture systémique des organisations. J'accompagne de A à Z la rédaction de projets d'établissement. Un accompagnement complet représente généralement entre 12 et 20 jours d'intervention selon la taille et la complexité du dispositif.



EXEMPLE DE
PROJET D'ÉTABLISSEMENT
RÉALISÉ PAR ISALYA

4. DÉTAILS DES 6 PHASES D'ACCOMPAGNEMENT (1/2)



PHASE 1 : DIAGNOSTIC PARTAGE

Objectif : poser un socle commun. Qui sommes-nous?

Le diagnostic ne se limite pas à un état des lieux. Il vise à faire émerger les tensions, les dynamiques, les points d'appui avec la direction puis avec les équipes et les personnes accompagnées. Nous abordons :

- histoire et identité de la structure
- évolutions institutionnelles récentes
- forces et fragilités organisationnelles
- perception des équipes
- analyse des besoins du public accompagné
- articulation avec le projet associatif et les obligations réglementaires



PHASE 2 : VISION ET AMBITION

Objectif : ouvrir une projection collective. Qui voulons-nous être pour les prochaines années?

À partir du diagnostic, un travail de projection est engagé :

- Quelle ambition pour les 5 prochaines années ?
- Quelle identité souhaitée ?
- Quels équilibres à trouver (urgence / insertion / soins / participation) ?
- Quelles priorités stratégiques ?
- Cette phase mobilise l'intelligence collective pour passer du constat à l'intention. Elle permet d'éviter un projet uniquement défensif ou réglementaire.



PHASE 3 : GROUPES THÉMATIQUES

Objectif : approfondir les sujets prioritaires en groupes

Des groupes de travail sont constitués autour de thématiques identifiées (ex : accompagnement global, bientraitance, participation, conditions de travail, qualité...).

Chaque groupe travaille à partir :

- de questions cadrées
- d'objectifs explicites
- d'une méthodologie structurée
- d'une priorisation obligatoire

4.DÉTAILS DES 6 PHASES D'ACCOMPAGNEMENT (2/2)



PHASE 4: STRUCTURATION DES AXES

Objectif : passer de la réflexion à l'architecture stratégique.

Les contributions issues des groupes sont consolidées en axes clairs :

- formulation stratégique précise
- cohérence globale vérifiée
- articulation avec le cadre réglementaire
- hiérarchisation assumée

C'est une phase clé : elle transforme une matière collective riche en colonne vertébrale structurante.



PHASE 5 : RÉDACTION ET MISE EN PAGE

Objectif : produire un document lisible, structuré et accessible.

La rédaction n'est pas une simple compilation. Elle consiste à :

- traduire les intentions en orientations stratégiques
- intégrer des fiches actions opérationnelles
- identifier responsables et temporalités
- articuler le projet avec les outils existants (CPOM, évaluation, démarche qualité)
- Le document final doit être : conforme aux exigences réglementaires, lisible pour les équipes, utilisable comme outil de pilotage.



PHASE 6 : RESTITUTION ET APPROPRIATION

Objectif : ancrer le projet dans la dynamique collective.

La restitution n'est pas une validation formelle. C'est un temps de :

- réappropriation
- clarification et modification

Elle permet de :

- rendre visible le chemin parcouru
- valoriser la contribution des équipes
- expliciter les prochaines étapes

Un projet d'établissement n'est réellement abouti que lorsqu'il est compris et porté collectivement.

5.CE QUE CELA PRODUIT CONCRÈTEMENT

Au-delà de la conformité réglementaire, un projet d'établissement structuré et participatif produit des effets concrets à trois niveaux : direction, équipes et organisation.

1

POUR LA DIRECTION

- **Cadre sécurisé** : un processus clair rassure et minimise les dérives.
- **Document solide** : un guide concret, aligné sur les réels enjeux de terrain.
- **Vision partagée** : un cap partagé , compris et motivant pour l'avenir.

2

POUR LES ÉQUIPES

- **Sens retrouvé** : un projet où chaque voix compte.
- **Cohérence** : des orientations claires, incarnées dans les pratiques.
- **Mobilisation** : une dynamique collective enclenchée ou renforcée.

3

POUR L'ÉTABLISSEMENT

- **Feuille de route vivante** : un plan d'action adapté, suivi et réactif.
- **Outil de pilotage réel** : un support pratique et actuel pour piloter.



EN BREF

- Ce n'est pas le document qui transforme l'établissement, c'est le processus.
- Un cadre clair sécurise ; une participation exigeante mobilise.
- Un projet vivant devient un véritable outil de pilotage.

6. MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET TARIFS

Chaque établissement présente une histoire, une organisation et un niveau de concertation différent. L'accompagnement est ajusté en fonction de ces paramètres. Deux formats principaux peuvent être proposés. **C'est une indication, un devis détaillé est établi après un entretien de cadrage.**

ESSENTIEL

RÉÉCRITURE STRUCTURÉE ET CONCERTATION CIBLÉE

- Diagnostic partagé avec la direction
- Animation de 2 à 3 temps collectifs structurés
- Consolidation et priorisation des orientations
- Rédaction stratégique du projet
- Mise en page professionnelle
- Temps de restitution et ajustements

Durée : 8 à 12 jours d'intervention

Tarif : à partir de 6 500 € TTC

INTÉGRAL

ACCOMPAGNEMENT COMPLET ET DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

- Diagnostic institutionnel approfondi
- COPIL réguliers avec la direction
- Animation de groupes thématiques (plusieurs sessions)
- Concertation des salariés, bénévoles, administrateurs
- Participation des personnes accompagnées et/ou familles
- Structuration des axes
- Rédaction complète et intégration des fiches actions
- Mise en page et restitution

Durée : 15 à 20 jours d'intervention

Tarif : à partir de 15 000 € TTC

POUR QUI ?

Les établissements disposant déjà d'une base de travail ou souhaitant une démarche concentrée.

POUR QUI ?

Cette offre est choisie par la majorité des établissements accompagnés. Elle garantit un projet comme étant un véritable levier.

7. PRÉSENTATION D'ISALYA



Joanna Bartellemy, Facilitatrice et Formatrice

Responsable d'Isalya



Transformer les réunions en **décisions concrètes, partagées et utiles** : c'est le fil conducteur de mes accompagnements.

Mon intervention permet aux directions de sécuriser des processus sensibles tout en mobilisant durablement leurs équipes.

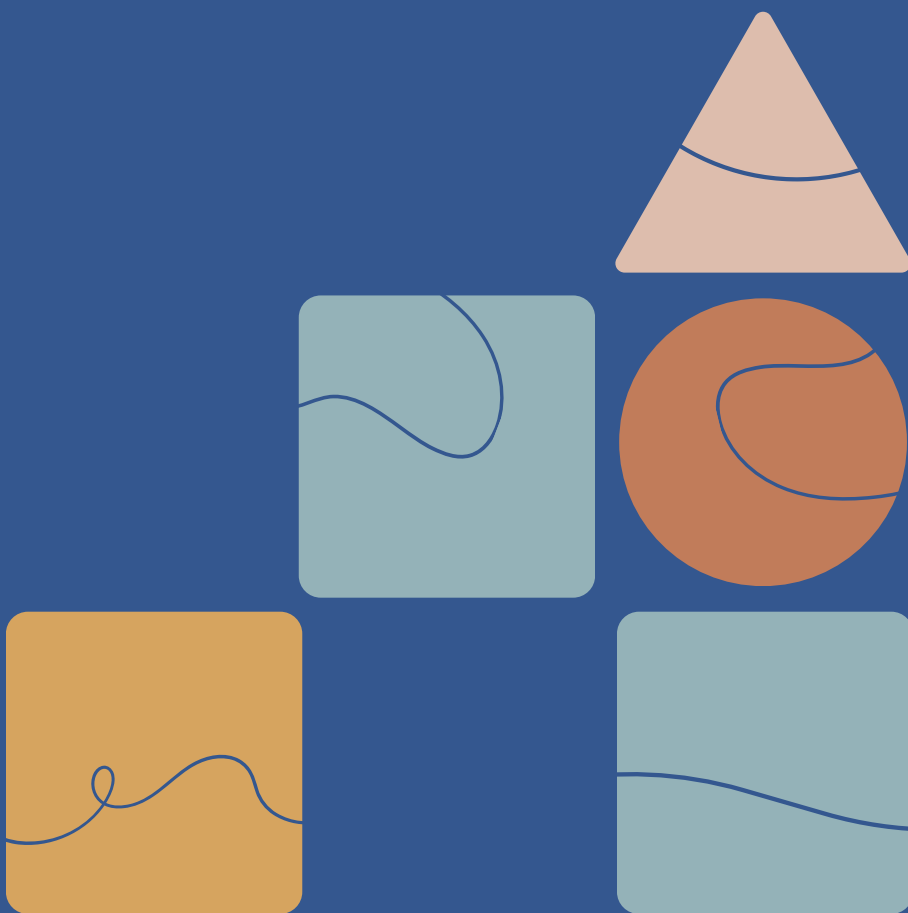
- **L'analyse des pratiques professionnelles,**
- **La formation** en gestion des conflits, animation de réunion en intelligence collective et participation,
- **La facilitation** de séminaires stratégiques,
- **L'écriture de projet** d'établissement



isalya.contact@gmail.com



06 34 47 17 53



Février 2026

